

**Stage**  
***Jeunes Voix de l'Académie Bach***  
**9 – 15 ans**  
**Louis Gal**  
**17 - 24 août 2024**

**À qui s'adresse ce stage ?**

Ce stage s'adresse à un groupe de 24 enfants, garçons et filles, altos et sopranos, âgés de 9 à 15 ans, souhaitant découvrir la musique ancienne et baroque dans un contexte stimulant et ludique. Il n'est pas ouvert aux garçons en cours de mue ou ayant mué.

**Prérequis**

Pour pouvoir s'inscrire, il est nécessaire de posséder au moins l'un de ces prérequis :

- pratiquer la musique vocale ou instrumentale, quel que soit le niveau
- avoir le désir personnel de découvrir une pratique artistique

La lecture de la musique n'est pas indispensable.

**Durée du stage**

40 heures, réparties sur 8 jours, du samedi 17 au samedi 24 août

**Objectifs**

- aborder les bases techniques du chant (posture du corps, contrôle du souffle, placement de la voix)
- découvrir le chant monodique et polyphonique à voix égales
- apprendre la prononciation chantée des langues étrangères et du français « à l'ancienne »
- comprendre ce que sont l'interprétation et l'expression musicale
- appréhender l'écoute et le respect de l'autre
- travailler en quelques jours un programme permettant d'aboutir à des présentations publiques en cours et en fin de stage
- acquérir des clefs de compréhension historique
- assister à des concerts professionnels dans le cadre du festival ou dans la programmation du festival

**Programme**

Durant leur stage, les enfants aborderont des pièces vocales, à une ou plusieurs voix, principalement des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, choisies par Louis Gal. Le répertoire sera constitué en fonction du niveau de départ du groupe et il évoluera durant la semaine au fil des

progrès réalisés.

Les partitions seront distribuées aux enfants au début du stage.

En écho à la programmation du festival, les enfants aborderont notamment :

- des psaumes du XVI<sup>e</sup> siècle en français composés par Claude Goudimel et Claude Le Jeune. Ces pièces donneront lieu à une participation des enfants au concert « Le Chant des Justes », qui aura lieu pendant le festival, le 22 août
- des pièces pour voix égales d'Antonio Vivaldi
- des canons et pièces courtes de Franz Schubert

Cette liste est susceptible de changements avant et pendant le stage, en fonction de la progression des enfants et de la programmation du festival.

### **Encadrement**

**Louis Gal** commence à chanter à la Maîtrise des Petits-Chanteurs de Saint-Christophe de Javel à l'âge de 9 ans, sous la direction de Lionel Sow puis Henri Chalet. Quelques années plus tard, il intègre la Maîtrise de Radio France dirigée par Toni Ramon puis Sofi Jeannin où il reçoit une formation complète en chant, piano, formation musicale ainsi que ses premiers cours de direction de chœur.

Après des études scientifiques à l'École Normale Supérieure de Lyon, il intègre ensuite la classe de direction de chœur du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon, avec Nicole Corti puis Lionel Sow comme professeurs. Chef de chœur passionné par le répertoire a cappella, la musique ancienne et la pédagogie, il suit notamment des cours de clavecin, d'écriture et de pédagogie. Lors de sa dernière année de Master, il effectue un semestre d'étude en Norvège avec Grete Pedersen et participe à plusieurs productions du Chœur de Solistes Norvégiens.

Entre 2016 et 2023, il dirige la Maîtrise de Saint-Christophe de Javel et travaille également comme chef assistant à la Maîtrise de Radio France. Lors de projets ponctuels, il intervient également pour différents chefs et ensembles tels que Mathieu Romano et l'ensemble Aedes, Geoffroy Jourdain et Les Cris de Paris, le Chœur de Radio France, le Chœur de l'Opéra d'Avignon ou encore pour des productions de la Maison de la Radio, de la Philharmonie de Paris et de l'Opéra Bastille. Il intègre en 2020 le programme norvégien *Dirigentloftet* qui permet à de jeunes chefs de se perfectionner au contact d'ensembles professionnels et de chefs renommés, ce qui lui permet de bénéficier notamment des conseils de Daniel Reuss, Martina Batič et Kaspars Putniņš.

En septembre 2021, il prend la direction du chœur de chambre parisien OTrente avec lequel il aborde des répertoires variés, a cappella comme avec orchestre. Durant l'année 2023, il se rend à deux reprises au Cameroun pour travailler avec le MBOA, le Chœur National des Jeunes du Cameroun. Cette saison, Louis Gal sera chef de chœur pour l'Opéra de Lille pour plusieurs productions (*Don Giovanni* - W.A. Mozart, *Falstaff* - G. Verdi et *Tristan et Isolde* - R. Wagner), ainsi que pour l'ensemble vocal professionnel *Septentrion* pour plusieurs concerts.

**Haining Li (accompagnatrice)** est née en Chine. Elle a commencé à étudier le piano à l'âge de 4 ans. Après avoir obtenu son diplôme de licence de piano au Conservatoire de Sichuan en Chine, elle est venue se perfectionner en France. Elle a obtenu un D.E.M d'accompagnement et un D.E.M de clavecin au Conservatoire de Versailles, et a été admise en classe de chef de chant baroque au Conservatoire de Paris. Elle travaille comme accompagnatrice pour les classes de chant de l'École Normale de Musique de Paris.

**Gabrielle Resche (accompagnatrice)** a obtenu sa Licence au Conservatoire de Strasbourg auprès d’Aline Zylberajch (clavecin), Martin Gester (musique de chambre) et Francis Jacob (basse continue et orgue). Gabrielle Resche approfondit sa connaissance des claviers historiques et de leurs répertoires au sein du Conservatoire Royal de La Haye aux Pays-Bas. Gabrielle s’investit dans l’interprétation de la musique vocale et participe régulièrement à des productions lyriques de premier plan, au clavecin comme au pianoforte.

Depuis 2016, Gabrielle Resche enseigne le clavecin, la basse continue, la musique de chambre et dirige l’orchestre baroque au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Dieppe en Normandie.

En dehors des heures de travail musical, les enfants seront encadrés par une équipe de deux personnes (directeur-trice et animateur-trice) diplômée du secteur de l’animation (BAFD/BAFA).

### **Déroulé du stage**

Le stage commencera le samedi 17 août à 13h et se terminera par un concert public commun avec le stage de chant choral le samedi 24 août.

Le stage se déroulera en pension complète ; il comprend l’hébergement, la restauration et les activités hors temps musical.

Samedi 17 août

13h : accueil au Domaine des Roches et installation des enfants

14h15 : transfert (à pied) et accueil au conservatoire Camille Saint-Saëns de Dieppe

15h : début du travail musical

17h : fin du travail musical et retour au Domaine des Roches pour dîner

20h : concert à l’église d’Arques-la-Bataille

Du dimanche 18 au vendredi 23 août :

9h15 : Accueil au conservatoire

9h30 : début du travail musical

16h à 18h : temps d’animation encadré par l’équipe d’animation

Jeudi 22 août : participation au concert « Le Chant des Justes » à 20h à l’église de Varengeville-sur-Mer

Samedi 24 août

A partir de 9h30 : répétition générale et concert de fin de stage

A partir de 13h : Activités culturelles et de loisirs

20h : Concert du Poème Harmonique à l’église d’Arques-la-Bataille (*Nisi Dominus* de Vivaldi)

23h00 : Retour au Domaine des Roches

Dimanche 25 août

A partir de 9h30 : récupération des enfants par les familles au Domaine des Roches

Le début de la matinée commencera par un travail d’échauffement vocal, en commun avec le stage de chant choral, suivi par le travail sur le répertoire et des jeux musicaux.

Au cours de la semaine, les enfants pourront être répartis en petits groupes pour un travail plus individualisé.

En fin de journée, l’équipe d’animation leur proposera des activités culturelles et de détente.

## **Modalités d'inscription et délai d'accès**

Les inscriptions seront prises en compte à réception des éléments suivants :

- le bulletin d'inscription complété
- la fiche sanitaire remplie
- le formulaire d'adhésion à l'association
- l'attestation de Responsabilité Civile au nom de l'enfant

Date limite d'inscription : 5 juillet 2024, dans la limite des places disponibles.

## **Tarifs**

- Tarif : 499 €
- Deuxième enfant de la même famille : 474 €
- Troisième enfant de la même famille : 449 €
- Si adulte inscrit à un autre stage : 474 €

Ce prix comprend : l'hébergement et la restauration en pension complète au Domaine des Roches, les frais pédagogiques et de dossier, les partitions, les visites et entrées des activités prévues au programme, les transports vers les lieux de concerts prévus au programme, les boissons et collations mises à disposition pendant le stage.

Il ne comprend pas : l'adhésion à l'Académie Bach (obligatoire), les transports pour venir au stage, l'assurance annulation (en option : 37 €).

Règlement par chèque à l'ordre de l'Académie Bach, chèque-vacances, virement ou carte bancaire.

Possibilité de règlement en deux fois : 50% à l'inscription, le solde avant le 30 juin.

## **Adhésion et cotisation 2024**

Les stages proposés par l'Académie Bach sont réservés aux adhérents de l'association. L'adhésion annuelle est de 15 € ; elle est individuelle et doit être souscrite au nom de l'enfant, à l'aide du formulaire joint au bulletin d'inscription.

## **Assurances**

Pour couvrir ce stage, l'Académie Bach souscrit une assurance Responsabilité Civile auprès de la MAIF, 129 boulevard de l'Europe, 76100 Rouen, police n°3157565T.

En option, l'Académie Bach vous propose de souscrire une assurance annulation auprès de la MAIF. Elle permet à l'adhérent de prétendre à un remboursement de son stage ou des sommes non remboursées par l'Académie Bach lors de l'annulation, en cas de décès d'un proche, de maladie médicalement constatée ou de licenciement économique.

Les conditions sont consultables et téléchargeables en cliquant sur le lien suivant : [Assurance annulation](#).

Il vous est conseillé de souscrire une assurance personnelle, en particulier pour les vols, pertes, détériorations des bagages ou objets personnels. En aucun cas, l'Académie Bach ne pourra être tenue responsable des vols ou pertes d'argent, d'effets ou objets personnels et ne pourra se substituer à la responsabilité de l'adhérent.

## **Annulation et remboursement**

Si vous n'avez pas souscrit l'assurance annulation, les montants remboursés, en dehors de l'adhésion (qui n'est pas remboursable), seront les suivants :

- avant le 30 juin : remboursement de la totalité du prix
- du 1er au 31 juillet : remboursement de la moitié du prix
- à partir du 1er août : aucun remboursement, y compris en cas d'abandon après le début du stage

## **Accueil des stagiaires**

- Samedi 17 août 2024
  - 13h00 : accueil et installation au Domaine des Roches
  - 14h30 : accueil au conservatoire Saint-Saëns :
- Lieu du stage : Conservatoire Camille Saint-Saëns : 63 rue de La Barre - 76200 Dieppe.
- Lieu d'hébergement et de restauration : Domaine des Roches : 73 Avenue Gambetta - 76200 Dieppe - <https://www.dieppe-hostel-lesroches.com/> - 02 79 02 20 23
- Horaires des activités musicales et de loisirs : 9h30-18h (à partir du 18 août). Un planning plus précis des concerts du festival inclus dans le stage vous sera fourni au plus tard un mois avant le début du stage.
- Concert de fin de stage : samedi 24 août 2024 en fin de matinée

## **Accessibilité**

Pour connaître nos conditions d'accueil des personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter la référente de l'équipe qui s'assurera que la prestation de formation sera adaptée aux besoins spécifiques. Vous pouvez la contacter par mail : [delphine.guerard-leplay@academie-bach.fr](mailto:delphine.guerard-leplay@academie-bach.fr) ou par téléphone au 02 35 04 50 50.

## **Accès et parking**

- Domaine des Roches
  - En voiture : pas de parking à l'intérieur du domaine mais stationnement gratuit dans la rue
  - En train : gare SNCF de Dieppe (15 min à pied du Domaine des Roches)
- Conservatoire Camille Saint-Saëns

Le conservatoire n'est accessible qu'à pied à partir de la rue de La Barre (rue piétonne) et des différents parkings.

  - En voiture : parking de la Barre/ parking de l'Hôtel de Ville / parking de la Plage
  - En train : gare SNCF de Dieppe (10 minutes à pied du conservatoire)

